Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06 OCT. 2026
ID : 080-218007508-20261001-02_20261001-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLERS BRETONNEUX

Arrondissement d'Amiens
Département de la SOMME
Canton Amiens 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION N° 02/20261001

OBJET : CONVENTION D'INTERVENTION DANS LE CADRE DU RÉFÉRENT SANTÉ ET ACCUEIL INCLUSIF STRUCTURE MULTI-ACCUEIL MUNICIPALE « LES MARSUPIAUX »

THÉMATIQUE : 9.1. Autres domaines de compétence des communes.
(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)

L'an deux mille VINGT-SIX, le **PREMIER OCTOBRE**, dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Ville de Villers Bretonneux s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno VAQUEZ, Maire.

Membres présents : M. Mmes : Bruno VAQUEZ ; Pascal FINAZ ; Florence FRANCOIS ; Sébastien LECOCQ ; Anne MALARME ; Thierry DEVILLERS ; Blanche DELAUNAY ; Marie-Thérèse DELARUE ; M. Pascal DENYS ; Pascal BOUSSOUGANT ; Christophe SAUTIERE ; Delphine LEFEVRE ; Cécile PAVIC ; Léonard FÉLÉA ; Vanessa PLUMECOCQ ; Sabrina RENARD ; Bruno SEGUIN ; Thiphaine GRIMAUX ; Fabrice GACEL ; Guillaume DEVEAU ; Martine RICARD ; Sébastien LEROUX ; Karine TALANDIER ; Laëtitia TARDIVEL.
Absent(s) excusé(s) :
Absents excusés ayant donné procuration :
M. Cédric GUILLEMOT ayant donné procuration à M. Sébastien LEROUX,
M. Alexandre DESTALMINIL ayant donné procuration à Mme Karine TALANDIER,
Mme Justine HUMBERT ayant donné procuration à M. Guillaume DEVEAU.

NOMBRE DE CONSEILLERS

- **En exercice : 27**	- **Pour : 27**
- **Présents : 24**	- **Contre : 0**
- **Exprimés : 27**	- **Abstention : 0**

Convocation : 25/09/2026

Secrétaire de séance : Vanessa PLUMECOCQ

MAIRIE DE VILLERS-BRETONNEUX Place du Général de Gaulle
80800 Villers-Bretonneux
Tel : 03.22.96.31.00 - e-mail : mairie@villers-bretonneux.fr

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06 OCT. 2026
ID : 080-218007508-20261001-02_20261001-DE

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la santé publique, notamment les articles R. 2324-39 et R. 2324-46-2 ;
Vu le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants ;
Vu la convention d'intervention dans le cadre du Référent Santé et Accueil Inclusif, annexée à la présente délibération ;

rappelle que, conformément aux dispositions du Code de la santé publique, le Référent Santé et Accueil Inclusif intervient au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants.
Il travaille en collaboration avec les professionnels de la structure multi-accueil et du service départemental de protection maternelle et infantile.

Le Maire propose de conclure une nouvelle convention d'intervention dans le cadre du Référent Santé et Accueil Inclusif et de confier au Docteur Cassandre LEGRAND, médecin, la mission de Référent Santé et Accueil Inclusif de la structure multi-accueil municipale « Les Marsupiaux ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
AUTORISE le Maire à signer la convention d'intervention dans le cadre du Référent Santé et Accueil Inclusif entre la structure multi-accueil municipale « Les Marsupiaux », sise 2A, rue du Maréchal Foch à Villers-Bretonneux, représentée par le Maire, Bruno VAQUEZ, et le Docteur Cassandre LEGRAND, médecin, dont le cabinet est situé 54bis, rue d'Herville à Villers-Bretonneux.
DIT que ladite convention est annexée à la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
Vanessa PLUMECOCQ

Le Maire,
Bruno VAQUEZ

MAIRIE de VILLERS-BRETONNEUX 80 (Somme)

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 06 OCT. 2026

et publication ou notification le 06 OCT. 2026

Le Maire,

Bruno VAQUEZ

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le Tribunal administratif d'Amiens peut être saisi par voie de recours contentieux contre la présente délibération dans un délai de **deux mois** à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- sa réception en Préfecture de la Somme ;
- sa publication ou notification.

Un recours gracieux peut également être adressé à l'autorité territoriale dans ce même délai. La saisine du Tribunal administratif est alors suspendue et reprendra à courir :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- ou à défaut de réponse dans les deux mois suivant l'introduction du recours gracieux.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Villers-Bretonneux
Utilisateur : PASTELL villersbretonneux.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**02_20261001**
Objet :	**Autorisation signature convention référent santé crèche - Docteur LEGRAND Cassandre**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-10-01 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	080-218007508-20261001-02_20261001-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-218007508-20261001-02_20261001-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 02_20261001 _ Autorisation signature convention r__f__rent sant__ cr__che _ Docteur LEGRAND Cassandre.pdf Nom métier : 99_DE-080-218007508-20261001-02_20261001-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	944.8 Ko
Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu) Nom original : ANNEXE 2 _ CONVENTION r__f__rent sant__ _ accueil inclusif _ Legrand Cassandre.pdf Nom métier : 73_CO-080-218007508-20261001-02_20261001-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	186.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	6 octobre 2026 à 09h44min09s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	6 octobre 2026 à 09h54min31s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Claude

En attente de transmission	6 octobre 2026 à 09h54min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 octobre 2026 à 09h58min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 octobre 2026 à 09h58min48s	Reçu par le MI le 2026-10-06